

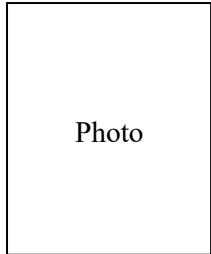


Fiche d'inscription COURS COLLECTIFS ADULTES

2026 – 2027

3 Rue du Vieux Moulin - 93160 NOISY LE GRAND

E-mail : tennisatng@gmail.com



Documents à fournir : Justificatif de domicile et photo

Renseignements personnels

Nom : Nom de jeune fille (si différent du nom usuel) :

Prénom : Sexe : F/M Date de naissance/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

] Portable : Profession :

Email (Obligatoire à compléter en majuscule) :

Etes-vous licencié(e) cette saison dans un autre club ? oui non Classement :
Si oui Nom du club : et N°licence :

Adhésion association – Nouveau membre : 30€

Nos offres de cours collectifs (en fonction des places disponibles) – comprend la licence (33€), l'accès libre aux terrains et à 29 cours collectifs	Noisy	Hors Noisy
<input type="radio"/> Pack 1 : Formule Etudiants +18 ans : 1h à 5 élèves par court	380€	430€
<input type="radio"/> Pack 2 : Cours collectifs 1h à 5 élèves par court	450€	500€
<input type="radio"/> Pack 3 : Cours collectifs 1h à 4 élèves par court	550€	600€
<input type="radio"/> Pack 4 : Cours collectifs 1h30 à 5 élèves par court	650€	700€

Vos disponibilités						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Midi						
Après-midi						
Soir						

Réduction famille : 20€ au 3^{ème} membre, 50€ au 4^{ème} membre et 70€ au 5^{ème} membre

Nom(s) et prénom des membres de la famille :

Modalités et règlements

DATE INSCRIPTION REDUCTION FAMILLE€ MONTANT A REGLER €

Toute inscription est définitive, même en cas de paiements échelonnés la totalité du coût de la formule est due

Possibilité de payer jusqu'à 3 fois sans frais

PAR CHEQUES :			Via TEN UP (CB) :	
Nom de la banque :			Déclenchement de la mise en paiement par le club début octobre	
Date encaissement	N° du chèque	Montant	Veuillez préciser le nombre d'échéances :	
5 octobre			1	<input type="text"/>
5 novembre			2	<input type="text"/>
5 décembre			3	<input type="text"/>

ESPECES € CHEQUES VACANCES € COUPON SPORT € AUTRES €

Je soussigné (**nom, prénom**)

- Reconnais que l'adhésion au club ATNG entraîne l'acceptation du règlement intérieur (*) et des règlements de la FFT.
- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, en avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence, lesquelles sont consultables sur TEN UP à l'adresse suivante :

<https://tenup.fft.fr/Garanties-assurances>

- Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des **garanties complémentaires** proposées par la FFT à l'adresse ci-dessus mentionnée, afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel , ou de la garantie du remboursement de la cotisation annuelle versée par le licencié à son club dès lors que le licencié, suite à une incapacité justifiée médicalement ou à un déménagement, ne pourra plus pratiquer le tennis au sein de son club.
- **Reconnais que tout paiement est définitif même en cas d'abandon de l'activité.**
- Dans le cadre des activités organisées par le club, des photos ou vidéos seront réalisées. **Sauf avis contraire de votre part**, (notifié sur papier), le club se réserve la possibilité de les utiliser pour promouvoir les activités de l'Association (journal municipal, affichage interne, site Internet ...), à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.
- L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Ligue de Tennis de l'Île de France et à la Fédération Française de Tennis.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au club ATNG ; à la FFT, ses ligues et ses comités départementaux et régionaux.

Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités du club (gestion des membres ...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettre d'information ...). Ces informations pourront être cédées et/ou échangées à des partenaires commerciaux de la FFT, des ligues, des comités départementaux et du club.

Toutes **vos informations personnelles sont consultables et modifiables** par vos soins sur le **site TEN'UP**, en cliquant sur "VOUS" puis sur "Votre compte".

Conformément à l'article 39 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et de suppression des données le concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser

- au Club Sandra Runacher (Présidente de l'ATNG) - tennisatng@gmail.com
- et à la FFT service "organisation et système d'information" : FFT@fft.fr - 2 avenue Gordon Bennett 75016 Paris

Noisy le Grand, le/...../2025

Signature précédée de la mention "lu et approuvé »

(*) consultable sur notre site internet : <https://tennis-noisylegrand.fr/> ou sur le panneau d'affichage au club